

La Bell Nouvelle



M. Jean-Maurice Matte, maire et M. Justin Trudeau, premier ministre

MOT DU MAIRE

Les dernières semaines auront été plus qu'intensives dans le dossier du bois d'oeuvre et de notre avenir forestier. Les représentations effectuées par un groupe d'élus de l'Union des municipalités du Québec, dont je faisais partie, auront permis de sensibiliser les élus provinciaux, fédéraux ainsi que des sénateurs américains, d'en arriver à une entente négociée favorisant le commerce du bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis. Le Plan d'aide annoncé par le

gouvernement Couillard et plus récemment, celui annoncé par le premier ministre Trudeau devraient permettre aux travailleurs, aux communautés et aux entreprises de passer à travers cette crise.

Localement, il est impératif que Produits forestiers Résolu se positionnent avantageusement auprès de nos gouvernements supérieurs et réalisent leur ambition de doter Senneterre d'un complexe de sciage et de rabotage d'envergure.

Nous allons continuer de supporter nos travailleurs et nos entrepreneurs pour que la période transitoire et celle qui suivra soient source de consolidation de leurs emplois et de prospérité pour leur entreprise.

J'en profite pour vous souhaiter un bel été et de belles vacances à tous.

Jean-Maurice Matte, maire

LA BELL EN KAYAK

De retour cette année avec en nouveauté des cours de kayak sur la rivière Bell!

La saison de location de kayaks et de canots est officiellement commencée. Pour faire la location de kayaks et de canots, contactez-nous au 819 737-2694 ou venez nous voir au Bureau d'information touristique.



En nouveauté cette année, la Corporation de développement économique de Senneterre est très fière d'accueillir Eau Vive Expérience, école de pagaie, qui fait son apparition dans la région. De l'initiation en eau calme au perfectionnement dans les rapides, trouvez la formation qui vous convient et partez à la découverte de Senneterre par ses rivières.

Des camps de jour pour les jeunes de 10 à 16 ans seront organisés du lundi au vendredi (1 à 5 jours au choix). Les cours en eau calme sont organisés sur demande au centre-ville de Senneterre, en collaboration avec la Bell en kayak.

Membre fondateur de l'organisme et instructeur certifié par les fédérations Eau Vive Québec et Canoë-Kayak Canada, Cédric de Marneffe est un passionné des sports de pagaie depuis plus de vingt ans. Habitué des lieux, Cédric donne des formations depuis quatre ans déjà au rapide de la Chute à Grandmaison, site bien connu de nos kayakistes et canoéistes.

Visitez la page Facebook @eauviveexperience ou communiquez au 819-527-4662 pour plus de détails concernant les cours.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE



La saison touristique 2017 est officiellement commencée. Le Bureau d'information touristique est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30 jusqu'au 30 juin, de 8 h 30 à 17 h 30 du 1^{er} juillet au 14 août et de 8 h 30 à 16 h 30 du 15 août au 4 septembre.

Venez nous voir pour organiser vos vacances estivales, nos conseillers en séjour seront heureux de vous aider. Coordonnées : 549, 10^e Avenue • 819 737-2694.

L'HISTOIRE DE SENNETERRE PAR LE CHEMIN DE FER

Nos forfaits de train ont officiellement commencé le 28 mai dernier par un voyage complet où nous avons eu la chance de compter sur le beau temps. Nos voyages du 18 juin et du 20 août sont déjà complets et il ne reste que quelques places pour ceux du 23 juillet et du 6 août. Encore une autre année prometteuse s'annonce donc pour nos forfaits de train. Contactez-nous pour réserver vos places au 819 737-2296, poste 221. Le coût est de 70 \$ par adulte et de 50 \$ pour les enfants de 11 ans et moins. Le forfait comprend : l'aller en train, le guide, le brunch à l'Auberge du Lac Faillon, le retour en autobus et la visite des locaux de la Société d'histoire de Senneterre.

TRAIN SENNETERRE – LA TUQUE



L'édition 2017 de la brochure Senneterre - La Tuque est maintenant disponible au Bureau d'information touristique situé au 549, 10^e Avenue. Pour une 3^e année, la Corporation de développement économique de Senneterre, en collaboration avec Tourisme Haute-Mauricie, vous offre des voyages touristiques incluant le transport en train. Cette année, Groupe Voyage Québec ajoute un forfait combiné Montréal-La Tuque-Senneterre à son offre pour un séjour prolongé de 7 jours. Avec ce nouveau forfait, nous accueillerons non seulement les gens de La Tuque à venir séjourner chez nous, mais aussi ceux de Montréal, Joliette et Shawinigan. Senneterre mise sur son tournoi annuel des Cards du Dépanneur Shell de Senneterre, l'événement Senneterre à pied et le Festival du cheval de Belcourt pour attirer les touristes.

PATRICK GARNEAU RÉÉLU À LA PRÉSIDENTE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE

Suite à son assemblée générale annuelle du 24 avril dernier, M. Patrick Garneau a accepté un nouveau mandat à la présidence de la Corporation de développement économique de Senneterre. M. Réal Théberge agira à titre de vice-président et M. Luc Lafrenière est le secrétaire-trésorier. Les autres administrateurs de l'organisme sont Véronique Perrier, Martin Dandurand, Sylvain Moreau et Éric Sourdif.



RÉNOVATION COMMERCIALE

Félicitations à Martin Dandurand, propriétaire de Stéréo Plus, qui a bénéficié du programme de revitalisation de bâtiments commerciaux et d'enseigne de la Ville de Senneterre pour rénover son commerce. Une bonification pour la 10^e Avenue en vue du 100^e.

Les commerçants qui souhaitent obtenir de l'information sur ce programme de subvention peuvent communiquer avec Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme, au 819 737-2296, poste 214 ou par courriel à clanglois@ville.senneterre.qc.ca.

LA VILLE DE SENNETERRE DÉPOSE SON RAPPORT FINANCIER 2016

La Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 15 mai dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016. L'année 2016 se termine avec des revenus de 6 775 517 \$, soit une hausse de 170 385 \$ par rapport aux revenus budgétés. La hausse des revenus, jumelée à une saine gestion des dépenses, permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 371 381 \$. Ces sommes serviront à la Ville pour continuer l'amélioration de ses infrastructures en vue du 100^e anniversaire qui sera célébré en 2019 et de plus, le conseil municipal étudiera la possibilité de réserver des fonds supplémentaires en vue de souligner cet anniversaire marquant. 2016 a été marqué par la fin des travaux de réfection majeure de la 5^e Rue Ouest. L'entrée en vigueur du règlement d'emprunt finançant ces travaux a fait augmenter la dette à long terme de la municipalité de 2 186 869 \$, passant de 6 364 589 \$ à 8 551 458 \$. « Le niveau d'endettement de la municipalité est très bon, ce qui nous laisse de la marge de manoeuvre pour des projets futurs. Lorsque l'on tient compte des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, la dette nette a augmenté de seulement 1 094 242 \$; c'est peu compte tenu de l'ampleur des travaux », a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. Le maire de la Ville de Senneterre tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

RÈGLEMENT SUR L'ARROSAGE

La Ville de Senneterre aimerait vous rappeler que l'arrosage des pelouses est soumis à certaines restrictions :

- ⇒ L'arrosage des pelouses est autorisé entre 19 h et 23 h uniquement, sauf s'il s'agit de gazon en plaques implanté la journée même, auquel cas une preuve d'achat pourrait être demandée;
- ⇒ L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs ou d'une plate-bande peut être fait en tout temps;
- ⇒ Tout système d'arrosage automatique doit être muni d'un interrupteur empêchant les cycles d'arrosage lorsque le taux d'humidité au sol est suffisant.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le règlement sur l'utilisation de l'eau potable, disponible sur le site Internet dans la section « Règlements municipaux » de l'onglet « La Ville ».

FLEURONS DU QUÉBEC



Comme il a été annoncé plus tôt cette année, c'est avec une grande fierté que la Ville de Senneterre a adhéré au programme des Fleurons du Québec. Il s'agit d'une reconnaissance officielle des efforts de toute une communauté pour rendre plus beau, plus sain et plus vert leur milieu de vie. Un classificateur passera au courant de l'été afin d'évaluer la cote de classification horticole des fleurons qui nous sera octroyée. Nous comptons donc sur la bonne collaboration de tous afin de garder notre milieu de vie propre et bien entretenu. Des éléments comme la tonte de la pelouse et des arbustes, la présence de déchets et de nuisances sur les terrains et l'état général des bâtiments seront évalués. Il est à noter que les plantes artificielles et autres éléments de ce type sont des points négatifs à l'évaluation. Nous vous remercions grandement de votre participation à l'effort collectif! Pour l'occasion, la Ville de Senneterre organisera un concours du plus bel aménagement paysager et 500 \$ en prix seront remis. Surveillez le site Internet de la Ville de Senneterre pour plus de détails. Vous pouvez confirmer votre participation dès maintenant en contactant Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme, au 819 737-2296, poste 214 ou par courriel à clanglois@ville.senneterre.qc.ca.

LA VILLE DE SENNETERRE SIGNE UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE

La Ville de Senneterre a finalisé une entente avec le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre dont le but est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones vivant ou passant sur le territoire desservi par la municipalité.

Par cette entente, les deux parties s'engagent à oeuvrer dans un esprit de respect, de confiance et de collaboration afin d'optimiser le fruit de leurs travaux et de leurs projets communs. « Depuis plusieurs années, nous travaillons ensemble pour favoriser le rapprochement social, culturel et économique », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. « L'accès à des logements de qualité, surtout pour les aînés, fait partie de nos actions communes », a renchéri le président du conseil d'administration du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, M. Valentin Méquish. Les deux parties s'engagent à faire front commun pour l'amélioration de la condition socio-économique des Autochtones et favoriser l'accès aux infrastructures de loisir et de sport pour la jeunesse.



M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre (à gauche), et M. Valentin Méquish, président du conseil d'administration du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (à droite), le 23 mars 2017, lors de la signature de l'Engagement mutuel pour l'amélioration des conditions de vie des Autochtones en milieu urbain.

Shabogamak II : une priorité

La Ville et le Centre d'entraide et d'amitié autochtone font du projet Shabogamak II une priorité. Les installations actuelles situées à la baie Adelphus sont désuètes et ne permettent pas à l'organisation d'accomplir pleinement sa mission. Pour M. Valentin Méquish, ce centre s'avère essentiel pour les activités de transmission de la culture des aînés vers les plus jeunes et pour devenir un lieu d'hébergement touristique majeur pour le secteur de Senneterre.

Finalement, un canot d'envergure sera installé aux abords de la rivière Bell, illustrant ainsi la collaboration entre les deux parties.

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES ET FERMETURE DES BUREAUX

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le deuxième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1^{er} juillet. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.



Prenez note que nos bureaux seront fermés le 23 juin et le 30 juin pour la fête nationale du Québec et la fête du Canada.



LA FOIRE DU CAMIONNEUR DE SENNETERRE-BARRAUTE, GAGNANTE DES CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX 2017 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE & LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, REÇUE À L'HÔTEL DE VILLE DE SENNETERRE

La Ville de Senneterre est heureuse de souligner la victoire de l'équipe de hockey de catégorie atome A, La Foire du camionneur de Senneterre-Barraute, pour avoir remporté les Championnats interrégionaux 2017 Abitibi-Témiscamingue & Laurentides-Lanaudière lors du weekend des 7, 8 et 9 avril 2017 à St-Jérôme. Le conseil municipal a accueilli l'équipe et toutes les personnes impliquées dans ce succès lors de la séance du conseil du mardi 18 avril 2017, afin de signer le livre d'or de la municipalité. « Pour la Ville de Senneterre, il est important de souligner cette victoire historique dans notre communauté.

Les souvenirs de cette belle victoire marqueront les joueurs et leurs parents tout au long de leur cheminement dans le hockey mineur », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.



DONS AUX ORGANISMES



Lors de la séance du conseil municipal du 15 mai 2017, le maire suppléant de la Ville de Senneterre, M. Sylvain Moreau (à gauche), est fier de remettre un chèque de 1 300 \$ dans le cadre de la Semaine québécoise des familles à M. Kevyn St-Jacques, organisateur communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, représentant de la Maison de la famille.

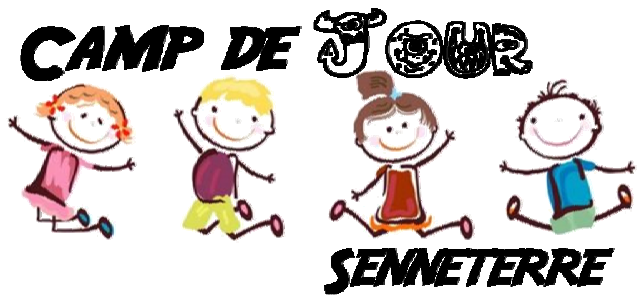
Lors de la séance du conseil municipal du 15 mai 2017, le maire suppléant de la Ville de Senneterre, M. Sylvain Moreau (à droite), est fier de remettre un chèque de 1 000 \$ à M. Jean-Yves Prévost, capitaine et instructeur de tir du Corps de cadets 2693 Nottam.



Lors de la séance du conseil municipal du 15 mai 2017, le maire suppléant de la Ville de Senneterre, M. Sylvain Moreau (à gauche), est fier de remettre un chèque de 1 000 \$ à Mme Cindy Boudreault, M. Dominic Fournier-Proulx et M. Kevin Dulong-Lapointe du comité organisateur de Senneterre à pied.

CAMP DE JOUR

La Commission des loisirs de Senneterre désire vous informer que les inscriptions pour les camps de jour se feront sur Internet à compter du **mardi 13 juin 2017 dès 7 h**. Veuillez noter que vous avez jusqu'au **jeudi 16 h** pour inscrire votre enfant au camp de jour de la semaine suivante. Les camps de jour se dérouleront au Centre Aqua-Spec du 3 juillet au 18 août 2017.



Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans pour être admis et seront séparés en différents groupes selon leur âge. Cette année, pour une question de sécurité, le chandail du camp de jour sera obligatoire et devra être porté lors des différentes sorties de groupe. Le coût du camp de jour est de 50 \$ par semaine, incluant le chandail. Deux périodes de service de garde seront disponibles à raison de 10 \$ par semaine chacune.

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ET D'ENTRETIEN DE LA GLACE DU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

La Ville de Senneterre souhaite avoir une banque de candidats intéressés à soumissionner pour le contrat d'entretien ménager et d'entretien de la glace du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Dès le mois de juillet 2017, la Ville doit procéder à un appel d'offres sur invitation. Si ce contrat vous intéresse, nous vous invitons à contacter M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521. Ce contrat débutera à l'automne 2017.

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

La 23^e édition du Rendez-vous du citoyen se tiendra le 25 août 2017. Encore cette année, les membres de la Commission des loisirs ont décidé de renouveler la nouvelle formule en vous conviant de 16 h à 19 h au Parc Optimiste de Senneterre. Les organismes qui désirent se procurer un kiosque peuvent contacter M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521. Surveillez la publicité pour connaître tous les détails.

NOUVELLE EMPLOYÉE

La Ville de Senneterre tient à souhaiter la bienvenue à Mme Émilie Tremblay dans l'équipe des travaux publics en tant que commis-magasinière. Bienvenue Émilie!



PISCINE

Surveillez la programmation d'été qui sera publiée sous peu sur le site Internet de la Ville de Senneterre et sur le Facebook. Suite à son succès de l'an dernier, la session intensive de natation sera de retour du 3 au 19 juillet 2017. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Isabelle Servant, responsable aquatique, au 819 737-2296, poste 501 ou par courriel au iservant@ville.senneterre.qc.ca.

- 13 juin : Échange de plants de la Société d'horticulture, Parc Optimiste
- 13 juin : Soirée des femmes Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, Club de golf A.R.C.N.
- 14 juin : Bingo, Salle Marie-Reine
- 15 juin : Conférence de presse - 100^e de Senneterre, Hôtel de ville de Senneterre
- 15 juin : 5 à 7 organisé par le Comité du 100^e de Senneterre, Motel La Bell'Villa
- 17 juin : Bières et saucisses, Club de golf A.R.C.N.
- 18 juin : Conférence Monique Lépine, Église Bonne Nouvelle
- 19 juin : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
- 21 juin : Assemblée générale annuelle, Centre de prévention du suicide
- 21 juin : Assemblée générale annuelle, Centre La Mésange
- 3 juillet : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
- 8 juillet : Visite des Jardins St-Maurice par la Société d'horticulture de Senneterre, Amos
- 14 juillet : Les 4 Chevaliers Toyota, Terrain de balle de la Ville de Senneterre
- 23 juillet : Atelier de dégustation de fleurs comestibles de la Société d'horticulture de Senneterre, Salle Marie-Reine
- 7 août : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
- 19 août : Défi des flambeaux de Senneterre à pied, Hôtel de ville de Senneterre
- 20 août : Senneterre à pied, Hôtel de ville de Senneterre
- 25 août : 23^e édition du Rendez-vous du citoyen, Parc Optimiste de Senneterre
- 25 août : Pré-vente de cartes de membre 2018 de la Société d'horticulture de Senneterre, Parc Optimiste de Senneterre
- 26 août : BBQ annuel de l'église Bonne Nouvelle, Église Bonne Nouvelle



VENDREDI LE 14 JUILLET

19 H 30

TERRAIN DE BALLE

Les 4 Chevaliers Toyota, équipe de balle rapide humoristique légendaire fondée par Claude Potvin il y a plus de 50 ans. Certains les comparent aux Harlem Globetrotters du softball, dû à leurs habiletés incroyables.

Les 4 Chevaliers Toyota sont 4 joueurs pratiquement invincibles, se mesurant à n'importe quelles équipes complètes qui voudront les défier.

La mission principale reste néanmoins d'offrir un spectacle familial, drôle et divertissant, ainsi qu'une levée de fonds efficace pour les associations qui les invitent.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca